

"Des questions et pas de réponses" : l'usine d'engrais Yara toujours floue sur l'avenir du site de Montoir

Par [Mélissa Dupin](#) Publié le 7 nov. 2024 à 14h00

Yara n'a toujours pas fourni les documents sur le futur de leur site à Montoir-de-Bretagne. Ce qui provoque la colère des élus locaux. L'État annonce renforcer les contrôles.



Une vingtaine de personnes a manifesté devant la mairie de Montoir-de-Bretagne avant la commission de suivi du site de Yara mercredi 6 novembre 2024 ©L'Écho de la Presqu'île

Voir mon actu

Colère et déception. En sortant de la commission de suivi extraordinaire du site de [Yara](#) mercredi 6 novembre 2024, le maire de [Montoir-de-Bretagne](#), Thierry Noguét et le député [Matthias Tavel](#) ne cachent pas leur amertume. « Yara essaie de tirer avantage du flou », lance le député. Le maire de Montoir est lui ressorti « avec des questions et pas de réponses. Quand j'ai reçu le dossier, j'étais en colère. On attendait une présentation du futur site, ce qu'on n'a pas eu », s'agace Thierry Noguét.

« Une coquille vide »

Avant la réunion, une vingtaine de personnes membres du collectif d'associations ont manifesté leur frustration. Eux aussi attendent des réponses et de la transparence. Ils vont devoir encore patienter.

Tous attendent des informations sur l'avenir du site. « Mais c'était une coquille vide », tance le maire.

Pour ce dernier, l'entreprise se fait une nouvelle fois supplier. « C'est du Yara dans le texte. »



L'État renforce les contrôles de l'usine Yara de Montoir-de-Bretagne ©Archives Écho Presqu'île

Inspection de la Dréal

Seule certitude, « les licenciements », remarque le député. Le **plan de sauvegarde des emplois** qui prévoit la suppression de 139 postes a été validé le 22 octobre 2024 par l'État. Une étape qui doit permettre au groupe norvégien de notifier aux services de l'État ses intentions.

Nous attendons les portés à connaissance, ils ont promis de les déposer avant la fin de l'année.

Eric de Wispelaere, le sous-préfet de Saint-Nazaire

Pointé du doigt pour son manque de **transparence**, le représentant de l'État répond en multipliant les commissions de suivi, comme celle de mercredi. « Normalement, il n'y en a qu'une par an, nous allons en organiser une nouvelle, début décembre. Cela sera le 3e de l'année. Ce cadencement resserré permet de suivre le respect des prescriptions », remarque le sous-préfet.

Et de mettre la pression ? Ce dernier préfère répondre que « l'État aborde avec la plus grande rigueur l'application de la réglementation ». Et d'annoncer qu'une nouvelle inspection de la Dréal va être menée sur le site en novembre et décembre.

« L'État doit se faire respecter »

La nouvelle commission est programmée jeudi 5 décembre. Avec cette fois, les documents sur l'avenir du site ? C'est ce qu'espère Thierry Noguet mais « Yara n'en fait qu'à sa tête ».

Alors que le groupe a annoncé que l'ammoniac avait été évacué du site au mois d'août, un nouveau stock d'ammonitrate serait arrivé à Montoir-de-Bretagne. Ce qui inquiète élus et associations. « Nous n'avons pas la confirmation que les futurs projets se feront dans un respect scrupuleux de la réglementation et des riverains. L'État doit se faire respecter et être intransigeant », martèle Matthias Tavel.